



SEMAMINE DÉPARTEMENTALE **FAÎTES LA FRATERNITÉ**

APPEL À
PROJET

Semaine départementale de lutte contre les
discriminations et d'éducation à la diversité

Du 20 au 26 mars 2023

Dans tout le département du Pas-de-Calais

Avec le soutien de :



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Nos partenaires :



Daniel BOYS

Président de la Ligue l'enseignement du Pas-de-Calais



La Ligue de l'enseignement est engagée depuis sa création dans toutes formes d'initiatives basées sur le respect, la tolérance, le vivre ensemble...

Républicaine par son engagement pour les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, et au-delà par notre volonté de défendre la Laïcité comme principe du vivre ensemble, nous sommes fermement résolus à agir pour :

- Éduquer à la prévention des représentations des comportements racistes et discriminants,
- Reconnaître à chacun le droit à la différence dans le cadre républicain,
- Faire découvrir et connaître la laïcité comme support du « vivre ensemble »,
- Permettre à chacun d'être un individu lucide, capable :
 - De vivre dans la société telle qu'elle est,
 - D'y vivre tout en ayant l'esprit critique,
 - De se donner les moyens d'agir sur elle pour l'améliorer et la transformer.

Lutter réellement et durablement contre les discriminations nécessite de provoquer de la réflexion, de stimuler l'esprit critique, d'inspirer des attitudes d'ouvertures qui permettent d'aller à la rencontre de « l'Autre », de « l'Étranger », du « Différent ». Tout simplement, d'apprendre à connaître l'autre et vivre ensemble.

Cet appel à participation s'inscrit donc dans un idéal humaniste qui vise à faire prendre conscience de la dimension humaine de chacun. Je vous invite vivement à y répondre et vous joindre à nous pour atteindre notre ambition d'un vivre ensemble harmonieux dans une société assumant la richesse de sa diversité.

PRÉSENTATION DE “FAÎTES LA FRATERNITÉ”

Du 20 au 26 mars 2023, la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais organise avec les associations partenaires la 12ème édition de « Faites la Fraternité ». Cette semaine s'articule autour de la date du 21 mars décrétée par l'ONU en octobre 1966 comme la *Journée internationale de lutte contre les discriminations raciales*, en écho au massacre de Sharpeville durant l'Apartheid en Afrique du Sud où 69 personnes périrent le 21 mars 1960.

Nous invitons donc les associations, mairies et établissements scolaires du département à s'associer à notre fédération pour mettre en place **une semaine festive d'éducation à la diversité, aux cultures plurielles et à la lutte contre les discriminations**. Cette semaine est guidée par la volonté d'éveiller les consciences et de les mettre en mouvement, afin que chacun puisse prendre conscience de l'autre, tout en respectant les différences.

Tous les acteurs du département sont invités à participer à cette semaine sous le signe de la lutte contre les discriminations, en proposant une animation sur le thème de l'éducation à la diversité et aux cultures plurielles, de la lutte contre le racisme et les discriminations et de la fraternité comme support du vivre ensemble.

Du 20 au 26 mars 2023, « Faites la Fraternité » a pour ambition **une programmation riche et diversifiée**, étendue sur tout le département du Pas-de-Calais. Cette semaine sera l'occasion de mettre en place différents temps de rencontres sportives fraternelles, une exposition, ou bien encore un spectacle et de favoriser les échanges en tout genre pour faire vivre les valeurs que nous défendons.

DÉMARCHE D'ATTRIBUTION

L'attribution d'une aide financière pour chacun des projets est assurée par une Commission composée du président de la Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais, du vice-président à la vie fédérative, ainsi que du délégué général de la fédération du Pas-de-Calais.

Cette commission se réunira fin février 2023.

En fonction du nombre de dossiers reçus et de la qualité des animations présentées, **les membres de la commission pourront attribuer une aide financière d'un montant maximum de 250 €.**

La réponse au présent appel renforce les liens entre la fédération et l'association affiliée à jour de sa cotisation, celle-ci passe donc du statut d'association affiliée à celui d'association fédérée.

Ceci nous engage de fait à signer ensemble une convention.

Le référent de l'association s'engage à être présent (ou représenté par un membre de l'association) lors de nos journées de formation militantes et techniques ainsi qu'à nos journées départementales en décembre et en mars.

DOSSIER DE CANDIDATURE 2023

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom de l'association :

Adresse :

Téléphone :

Email :@.....

Nombre d'adhérents :

COORDONNÉES

	Reponsable légal	Référent Action sur Semaine de la Fraternité
NOM Prénom		
Fonction		
Adresse		
Téléphone		
Email		

À QUELLES ORIENTATIONS VOTRE PROJET CORRESPOND-IL ?

- Lutte contre les discriminations
- Ecocitoyenneté et développement durable
- Démocratie et participation citoyenne
- Echanges interculturels et intergénérationnels
- Responsabilité des jeunes

VOTRE PROJET D'ANIMATION

TITRE DU PROJET :	
Lieu (adresse exacte)	
Date et horaire	
Durée	
Type d'activité	<input type="checkbox"/> Événement sportif <input type="checkbox"/> Signature de Charte <input type="checkbox"/> Débat <input type="checkbox"/> Théâtre <input type="checkbox"/> Exposition <input type="checkbox"/> Concert <input type="checkbox"/> Activité artistique <input type="checkbox"/> Autre :
Public visé	<input type="checkbox"/> Enfants et/ou <input type="checkbox"/> Adultes
Ouverture au grand public	<input type="checkbox"/> OUI ou <input type="checkbox"/> NON
Partenaire(s) impliqué(s)	
Déroulement de l'animation (description du projet pour expliquer la démarche et rendre attractive votre animation)	
Synthèse du projet (3 à 4 lignes)	

VOTRE BUDGET PRÉVISIONNEL

DÉPENSES		PRODUITS	
Achat de matériel		Participation Ligue	
Frais de personnel		Participation Collectivité	
Transports		Participation Etat	
Alimentation		Participation en fonds propres	
Autres		Autres	
TOTAL DÉPENSES		TOTAL PRODUITS	

MODALITÉS DE RÉPONSE À L'APPEL

Afin de répertorier l'ensemble des actions mises en oeuvre sur le territoire et pour leur donner une plus grande visibilité grâce au catalogue répertoriant l'ensemble des actions, **nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le dossier de candidature avant le 24 FEVRIER 2023.**

Si vous souhaitez vous affilier à la Ligue de l'enseignement et bénéficier d'un soutien financier **d'un montant maximum de 250 €**, nous vous demandons de bien vouloir compléter le budget prévisionnel de votre action.

La date limite pour envoyer votre dossier est fixée au **24 FEVRIER 2023**

Si vous souhaitez obtenir de l'aide ou des précisions pour compléter votre dossier, vous pouvez nous contacter :

Par mail : evenements@ligue62.org

Par téléphone : **03 21 24 48 60**

Et à l'adresse suivante : **Ligue de l'enseignement - Fédération du Pas-de-Calais**
55 rue Michelet - BP 20736
62031 Arras Cedex

COMMENT DÉPOSER UN PROJET, LE FAIRE APPARAÎTRE DANS LA PROGRAMMATION ET BÉNÉFICIER D'UN SOUTIEN FINANCIER

Cet appel à projet est à destination de toutes les associations du Pas-de-Calais qui désirent s'affilier à la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais.

Le projet ou le temps fort doit avoir lieu pendant la semaine du 20 au 26 mars 2023 et doit s'inscrire dans les valeurs de lutte contre les discriminations, d'éducation à la diversité et aux cultures plurielles.

1 - RÉFLÉCHIR AVEC VOS COLLÈGUES ET PARTENAIRES À UN PROJET :

- Un projet militant qui a du sens et qui défend des valeurs,
- Un projet concret et qui s'ouvre à l'autre et attire de nouveaux publics,
- Un projet avec les objectifs suivants :
 - Faire évoluer les préjugés par la découverte d'autres cultures ou modes de vie,
 - Favoriser la prise de conscience pour reconnaître à chacun le droit à la différence,
 - Eduquer à la prévention des représentations des comportements racistes et discriminants

2 - VÉRIFIER SI LE PROJET EST ÉLIGIBLE AUX CRITÈRES DÉFINIS :

- Lutte contre les discriminations
- Echanges interculturels et intergénérationnels
- Ecocitoyenneté et développement durable
- Responsabilité des jeunes
- Démocratie et participation citoyenne

3 - REMPLIR LE PRÉSENT DOSSIER AFIN DE PROPOSER VOTRE PROJET :

- Renseigner les coordonnées de la collectivité et de la personne référente du projet
- Préciser le titre, un descriptif et le budget prévisionnel de votre projet
- Joindre le logo de votre association
- Joindre tout document annexe que vous jugerez pertinent pour expliquer votre projet.

3 - RENVOYER LE DOSSIER PAR MAIL OU PAR COURRIER AVANT LE 24 FEVRIER 2023

4 - LA COMMISSION D'ATTRIBUTION ÉTUDIE LE PROJET ET VOUS INFORME DÉBUT MARS

5 - SI VOTRE PROJET EST RETENU

Votre association devra s'affilier à la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais, si ce n'est pas déjà le cas. Par la suite nous signerons une convention de partenariat à réception de vos éléments. Attention : aucun paiement ne sera effectué avant réception de ces derniers.

6 - ENFIN, INVITER VOS ADHÉRENTS ET VOS PROCHES ET FAÎTES LA FRATERNITÉ !

«FAÎTES LA FRATERNITÉ» APPEL À PARTICIPATION



Laique et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent partout en France, au sein de près de 30.000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

Rejoignez-nous !

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Contact

evenements@ligue62.org

Adresse

55 rue Michelet - BP 20726 - 62031 ARRAS Cedex

WWW.LIGUE62.ORG



Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais



@laLigue62



Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais